



ALLIBERT TREKKING
Guides par passion

Le Jardin D'édén

Du 17 au 24 octobre 2024



Le Jardin D'édén

Les points forts du voyage

- Un voyage associant randonnée et détente sur les plages paradisiaques.
- La découverte de trois îles très différentes : Mahé, Praslin, La Digue.
- L'excursion sur l'île Curieuse avec ses tortues terrestres géantes.

Les Seychelles sont bien plus qu'un sanctuaire de plages de sable blanc et d'eaux azur. L'archipel, dont 50 % du territoire est protégé par des réserves naturelles, recèle de nombreux sentiers de randonnée découvrant des paysages naturels somptueux : ainsi le parc national du Morne-Seychellois à Mahé, la vallée de Mai à Praslin, ou encore le Nid d'Aigle à La Digue. Végétation luxuriante, faune et flore tropicales, points de vue sur l'océan à couper le souffle... Un cadre digne des plus belles aventures d'Ambroise Louis Garneray, le fameux écrivain-peintre-corsaire.

Points de repère

Randonnée : pour aborder une région ou un pays en profondeur. Marches en traversée ou en boucle, faciles d'accès.

Niveau 2 : marche de 4 à 5 heures les jours de randonnée, sur chemin, piste, sentier ou parcours vallonné.

DUREE : 8 jours

PORTAGE : Uniquement vos affaires de la journée

HEBERGEMENT : Guest-house, lodge, hôtel

ENCADREMENT : Guide-accompagnateur Allibert local francophone

Votre budget

Tarif sur une base de 16 à 20 participants

2200 € par personne

(payable en 10 virements de 220 € de décembre 2023 à septembre 2024)

Le tarif du devis est sur la base de chambre double ou twin.

En cas de choix d'une chambre individuelle elle vous sera facturée 450€.

Le prix comprend / ne comprend pas

Le prix comprend

- Les vols internationaux Air Austral Réunion/Seychelles
- La taxe environnementale à régler sur place auprès de chaque hôtelier.
- Les transferts terrestres et maritimes nécessaires au déroulement normal du programme.
- La pension complète du dîner du J 1 au petit-déjeuner du J 8.
- L'hébergement comme indiqué.
- L'encadrement par un guide-accompagnateurs Allibert du J 1 au J 7 au soir (+ un guide supplémentaire pour les randonnées à partir de 16 personnes).
- Les entrées dans les parcs et réserves mentionnés.
- La mise à disposition de vélos pour les 2 jours sur La Digue.
- Les pourboires.

Le prix ne comprend pas

- L'Autorisation Electronique de Voyage pour entrer aux Seychelles (eTA) (55 euros).

Depuis le mois de novembre 2023, les formalités aux frontières seychelloises ont été digitalisées. Désormais, les passagers débarquant dans le pays vont enregistrer leur autorisation de voyage par le biais d'un système électronique mis en place dans la gestion des frontières des Seychelles. L'ensemble des voyageurs qui viennent sur l'archipel sont alors tenus d'effectuer une demande d'autorisation de voyage électronique. À noter qu'il s'agit d'un document obligatoire pour tous les voyageurs, même les enfants, qui souhaitent entrer sur le territoire seychellois. En pratique, il est possible de soumettre la demande 10 jours avant la date prévue pour le séjour. Dans tous les cas, il est judicieux d'anticiper la démarche et de faire en sorte de l'effectuer dans les temps, sachant que la durée de traitement est en moyenne de 12 – 24 heures.

- L'assurance obligatoire (à noter, si vous ne disposez pas de votre propre assurance, celle d'Allibert est d'environ 75 euros).
- Les déjeuners du Jour 1 et jour 8 (pour info il faut compter de 5 à 20 euros pour un déjeuner).
- Tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique "Le prix comprend".
- L'eau en bouteille (l'eau publique aux Seychelles est gratuite et potable).

Vos dépenses sur place

- Les visites non prévues au programme.
- Les boissons.

Renseignements et inscriptions

Merci de contacter Marie-France au 06 92 59 22 88 pour d'autres renseignements ou inscriptions.

Attention, les places sont limitées.

Au jour le jour

Jour 1 - 17 octobre 2024 : Ile de Mahé

Hébergement : hôtel - Repas inclus : soir. Repas libres : matin, midi.

Vol pour l'île de Mahé (principale île des Seychelles), accueil à l'aéroport par votre guide ou chauffeur, et transfert jusqu'à votre hôtel.

NB : en fonction des disponibilités de nos guides, vous serez parfois accueillis à l'aéroport par un chauffeur qui vous accompagnera jusqu'à votre hôtel. Votre guide vous y retrouvera.

Jour 2 - 18 octobre 2024 : Ile de Mahé - marché de Victoria et randonnée Copolia

Dénivelée positive : 200 m - Dénivelée négative : 200 m - 2h de marche Hébergement : hôtel - Repas inclus : matin, midi, soir

Ce matin, direction le marché local de Victoria, en particulier la halle aux poissons où la variété des étalages laisse rêveur ! Après une pause déjeuner au marché ou en ville, nous prenons la route qui mène au parc national du Morne Seychellois. Nous effectuons alors une magnifique randonnée dans la forêt tropicale, débouchant sur un point de vue époustouflant sur la baie de Mahé. Notre guide ne manquera pas de nous montrer un magnifique emplacement de plantes carnivores juché au sommet. De retour au parking, nous reprenons la route vers l'hébergement, situé sur les hauteurs de la baie de Beau Vallon, l'une des plus belles baies de Mahé.

Jour 3 - 19 octobre 2024

Île de Mahé - parc national du Morne Seychellois

Dénivelée positive : 250 m - Dénivelée négative : 250 m - 5h de marche Hébergement : hôtel - Repas inclus : matin, midi, soir

Le parc national du Morne Seychellois, créé en 1979, est le plus grand des Seychelles. Il couvre 3045 hectares, soit plus de 20 % de l'île. La forêt humide du Morne abrite toute la flore des Seychelles et d'anciens vestiges des plantations de cannelle et de patchouli, ainsi que les ruines d'une distillerie de cannelle. Cette randonnée nous permet une immersion dans une jungle quasi intacte et sans prédateurs (petits ou grands !). Notre guide pourra peut-être nous montrer quelques escargots dansants, une originalité de cette randonnée. Prenez garde, l'itinéraire est particulièrement glissant. A la fin de la randonnée, déjeuner en restaurant et baignade sur une superbe plage de la côte ouest avant le transfert vers le port.

Embarquement pour l'île de Praslin, installation et dîner à votre hébergement.

Jour 4 - 20 octobre 2024 : Ile de Praslin - tortues terrestres géantes et parc marin

Dénivelée positive : 80 m - Dénivelée négative : 80 m - 1 h 30 de marche Hébergement : hôtel - Repas inclus : matin, midi, soir

Après un court transfert sur la côte nord-est de Praslin, nous quittons la plage en bateau pour l'île Curieuse (environ 15 min de navigation). L'arrivée sur cette minuscule île, au cadre paradisiaque, laisse imaginer la vie de Robinson Crusoé... Dès notre arrivée, nous sommes sensibilisés aux principaux occupants de l'île : des tortues terrestres géantes ! Ces tortues qui vivent en liberté se déplacent paisiblement et se laissent facilement observer. Depuis la plage, nous effectuons à pied une traversée de l'île sur un chemin parsemé de mangrove et d'arbres endémiques. L'île Curieuse est entièrement dédiée à la protection et à la recherche sur les espèces endémiques de l'archipel. Pause déjeuner à l'autre bout de l'île, sur la plage, où nous dégustons d'excellents poissons grillés fraîchement pêchés.

Le début d'après-midi est consacré au *farniente* ou à la baignade (attention aux oursins, très présents dans l'eau dans ce secteur). Dans l'après-midi, retour à Praslin via l'îlot Saint-Pierre, réserve maritime où il est possible de faire du snorkeling depuis le bateau. Equipés de masque et tuba, partez à la découverte des fonds marins habités par une multitude de poissons colorés. Retour sur l'île de Praslin et transfert à l'hébergement.

NB : prévoyez de prendre votre matériel de snorkeling pour cette journée. A noter que le retour à Praslin s'effectue en milieu d'après-midi au plus tard en raison de la fermeture du parc marin, afin de laisser une certaine tranquillité à la faune locale. A certaines dates, les programmes du jour 3 et du jour 4 peuvent être inversés.

Jour 5 - 21 octobre 2024 : Ile de Praslin - plage d'anse Lazio et coco-fesses

Dénivelée positive : 200 m - Dénivelée négative : 200 m - 4 à 5 h de marche Hébergement : hôtel - Repas inclus : matin, midi, soir

Comme chaque jour durant ce voyage aux Seychelles, prévoyez d'emporter dans votre sac de randonnée un maillot de bain, une serviette, un chapeau et de la crème solaire

! Départ matinal pour la côte nord-ouest où nous effectuons une randonnée vers l'une des plages les plus célèbres des Seychelles, à Praslin, l'anse Lazio, à la beauté immaculée. La marche débute par une montée jusqu'au Mont-Plaisir, où l'on bénéficie d'une vue à 360 degrés. Puis le sentier descend en direction de l'anse Lazio. Nous en profitons pour nous baigner et prendre le déjeuner. Dans l'après-midi, transfert vers la vallée de Mai et sa célèbre forêt de coco-fesses, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Un itinéraire en forêt nous permet de découvrir cette variété originale de cocotier, une espèce endémique emblématique des Seychelles. Retour à l'hébergement en fin d'après-midi, temps libre pour profiter de la plage.

Jour 6 - 22 octobre 2024 : Ile de La Digue - les rochers des Seychelles

2 h 30 de vélo

Hébergement : guest-house - Repas inclus : matin, midi, soir

Transfert matinal vers l'île de La Digue (15 min), la plus petite des îles habitées, où l'on se déplace uniquement à pied ou à vélo ! L'île de La Digue est aussi la plus emblématique des Seychelles, en raison des rochers granitiques roses aux formes rondes affleurant sur les plages de sable blanc, les célèbres "glacis". Arrivée sur l'île, installation dans notre hébergement puis départ à vélo par la petite route pavée qui longe la mer jusqu'au nord de l'île, où nous atteignons l'anse Fourmis. Pause déjeuner en restaurant avant ou après la petite baignade du jour ! Dans l'après-midi, retour à vélo par le même itinéraire jusqu'à la réserve d'Union, une ancienne plantation de noix de coco et de vanille qui donne un aperçu de l'histoire coloniale de La Digue. Derrière les cocotiers, nous atteignons à pied l'anse Source d'argent, l'une des plages les plus photographiées au monde. Baignade et temps libre jusqu'au coucher du soleil. Retour à l'hébergement à pied puis à vélo en fin de journée.

Jour 7 - 23 octobre 2024 : Ile de La Digue - Nid d'Aigle et côte sauvage

Dénivelée positive : 300 m - Dénivelée négative : 300 m - 1 h 30 de vélo -- 1 h 30 de marche

Hébergement : guest-house - Repas inclus : matin, midi, soir

Aujourd'hui, nous partons à vélo sur la route qui mène au sommet le plus haut de l'île. La route pavée est si raide que nous laissons bientôt de côté les vélos pour continuer à pied vers le sommet. Le Nid d'Aigle est perché à 300 mètres d'altitude et offre un large panorama sur les îles autour de La Digue. Nous redescendons par le même itinéraire, puis, à vélo, nous poursuivons sur la côte sauvage au sud de l'île. Arrêt à Grande Anse pour déjeuner dans un restaurant local. La baignade est possible, mais le courant peut être très fort : prenez garde ! L'après-midi, nous rejoignons à pied les plages de Petite Anse ou Anse Cocos le long d'un sentier côtier. Retour à l'hébergement en fin de journée.

Jour 8 - 24 octobre 2024 : Île de Mahé – La Réunion

Repas inclus : matin. Repas libres : midi.

Retour en bateau vers Mahé, et transfert à l'aéroport pour votre vol retour vers La Réunion.

Organisation

Sur le terrain

L'équipe

— Un guide-accompagnateurs Allibert seychellois francophones + un second guide à partir de 16 participants pour les randonnées.

A savoir : les Seychelles étant une ancienne colonie britannique, les Seychellois ont gardé une certaine éducation anglo-saxonne qui peut parfois surprendre. Leur discrétion peut parfois être interprétée comme de la nonchalance. A titre d'exemple, il arrive souvent que les guides ne participent pas aux repas ou mangent juste à côté du groupe. Ceci est largement compensé par leur connaissance du pays et leur professionnalisme. Aussi, votre séjour comprend plusieurs temps libres pour vous permettre de profiter à votre guise des plages seychelloises. Votre guide peut parfois en profiter pour s'absenter, notamment pour parfaire l'organisation de votre séjour.

Les déplacements

— Transferts terrestres en minibus collectifs (partagés avec d'autres clients ou "tata" (bus local) pour certains retours de randonnées.

— Speed-boat pour les liaisons inter-îles (prévoir un médicament contre le mal de mer pour les personnes sensibles).

— Petits bateaux à moteur pour les excursions en mer.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du voyage, lorsqu'ils en sont équipés, et ce quelle que soit la réglementation en vigueur dans le pays visité. En vous inscrivant sur un voyage Allibert, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité d'Allibert ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

L'hébergement

Pendant de longues années, l'offre hôtelière aux Seychelles s'est concentrée sur des établissements de luxe (type 4 ou 5 étoiles normes internationales). Depuis quelques années, l'offre s'élargit, permettant à de petites pensions de voir le jour. Dans le programme que nous proposons, nous travaillons avec ces établissements plus modestes, qui permettant d'offrir un séjour aux Seychelles à prix doux. Ces établissements sont sélectionnés avec soin, pour vous offrir une prestation de qualité. Généralement de petite taille, ces pensions ont parfois des prestations inégales. Nous vous invitons à être indulgent et à composer au mieux avec votre groupe, le guide n'ayant pas le rôle d'arbitre !

Exemples d'hébergements donnés à titre indicatif et sous réserve de disponibilité à la réservation.

ILE DE MAHE

• HOTEL CASADANI : Petit hôtel familial de 15 chambres uniquement, situé à Bel Ombre, sur les hauteurs, au nord ouest de l'île et à 1km de la plage de Beauvallon, idéalement placé pour le départ des randonnées. Très belle vue mer depuis le restaurant terrasse. www.casadani-seychelles.com

ILE DE PRASLIN

• CHALET COTE MER, chambre vue jardin avec balcon : Idéalement placé en bord de mer, au sud de l'île, dans la baie de Sainte Anne, cet établissement bénéficie d'une très belle vue mer et d'une piscine.

www.chaletscoțemer.com

• CASADANI LUXURY APARTMENT: A 200m de la mer, à l'ouest de l'île, à Grand'Anse, appartements propres et fonctionnels, avec petite cuisine. www.casadani-luxury-apartment-grand-anse.praslintophotels.com

ILE DE LA DIGUE

• VILLA VEUVE : 12 villas indépendantes entourées de végétation tropicale, de 1 a 2 chambres, avec petite cuisine, situé à 1km de la plage, à l'ouest de l'île, à Anse la Réunion. www.seyvillas.com/fr/114/appartement-villa-veuve

• PENSION RESIDENCE CHEZ MICHELIN : chalets individuels avec terrasse couverte au milieu d'une végétation tropicale, à 200m de la mer, à l'ouest de l'île, à Anse la Réunion.. www.pensionresidence.com

Chambre individuelle : aux Seychelles, les établissements offrent très peu de chambres avec un lit une place. Il y en a parfois, mais de moindre qualité. C'est pourquoi nous préférons proposer à notre clientèle de privatiser une chambre double, d'où le prix important de cette prestation supplémentaire.

Les repas

- Repas du matin et du soir : préparés par les hébergements, authentiques, jus de fruits, fruits frais, cuisine créole.
- Repas du midi : pique-niques sur le terrain ou déjeuners dans les restaurants locaux, où vous pourrez apprécier la cuisine créole dans toute sa splendeur ! Bœuf curry au lait de coco accompagné de riz et de chutney de papayes, porc curry avec lentilles et riz, etc.

Le transport des bagages

Chaque participant se déplace à pied avec un sac à dos léger, portant seulement les affaires personnelles nécessaires à la journée ou la demi-journée (gourde, appareil photo, maillot de bain et serviette...).

Prévoir avant le départ

Les formalités administratives

- Votre passeport avec au moins une page vierge ;
- Un visa de tourisme de court séjour vous est délivré à votre arrivée à Mahé. *Lors de votre passage en douane, vous devez être en possession de votre billet d'avion électronique, et du courrier adressé par nos soins indiquant les coordonnées du premier hébergement.*

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Vous préparez à partir

Préparation physique niveau 2

Pour profiter pleinement de votre voyage, n'oubliez pas d'entretenir votre forme en marchant une fois par semaine (12 à 15 km).

Votre pharmacie individuelle

Celle-ci sera validée avec votre médecin en tenant compte des caractéristiques de votre circuit. Elle contiendra :

- Un antalgique.
- Un anti-inflammatoire (comprimés et gel).
- Un antibiotique à large spectre.
- Un antispasmodique, un antidiarréique, un antibiotique intestinal, un antivomitif.
- Un antitussif (en comprimés).
- Un désinfectant, des pansements (tailles variées) et double peau, des compresses stériles, de la bande adhésive, du Steri-strip, du tulle gras, une bande de contention.
- Un antiseptique.
- Un veinotonique.
- De la crème solaire et de la Biafine.
- Un collyre.
- Un répulsif contre les moustiques.
- En complément : pince à épiler, ciseaux, 2/3 épingles de nourrice, un tire-tique, une paire de gants, somnifère léger et/ou bouchons d'oreilles, vos médicaments personnels.

Voir le paragraphe "La santé", qui peut vous donner des indications sur des traitements particuliers : altitude, paludisme...

Votre équipement

Vos bagages

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas, transporté par l'équipe logistique sur place.

Le matériel de snorkeling

Nous vous conseillons vivement de venir aux Seychelles avec votre propre matériel de snorkeling (palmes, masques et tuba). D'une part car il est parfois difficile d'en trouver d'autre part car la location sur place vous reviendra plus cher qu'un achat en France.

Équipement de base

- Des sous-vêtements respirants (séchage rapide).
- Une chemise légère.
- Une veste en polaire type Polartec (si possible coupe-vent) ou Wind Pro (excellent rapport poids/isolation).
- Des pantalons de trek.
- Un bermuda ou short.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil (indice de protection élevé).
- Une cape de pluie, ou parapluie.
- Une gourde (ou gourde poche à eau, pipette).

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures basses de sport type baskets.
- une paire de sandale.
- Des bâtons de marche télescopiques.

Bagages

— Un sac à dos équipé de bretelles larges et d'une armature anatomique réglable, d'une contenance de 20 à 30 litres, pour vos affaires de la journée.

Exemple chez Millet : le Hikker 28.

— Un sac de voyage de 80 à 100 litres, transporté par véhicule. (sac à roulettes autorisées voir conseillé pour les voyages en liberté).

Divers

- Des vêtements de rechange.
- Un maillot de bain.
- De la crème solaire, indice maximum (pas loin de l'Équateur, le rayonnement solaire est important).
- Des sandales pour marcher dans l'eau / chaussures de plage.
- Palmes, masque et tuba pour les activités aquatiques (disponibles sur place, mais chers).
- Une trousse de toilette.
- Un couteau de poche (en soute !).
- Quelques sachets en plastique pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil.
- Une pochette antiviol, à garder toujours sur soi avec vos documents d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

NB : Ne vous chargez pas trop : il est possible de faire la lessive sur place.

Pendant le vol, le sac à dos contient les choses fragiles (appareil photo...) ou utiles à vos premiers jours sur place (chaussures de marche, quelques vêtements, médicaments personnels avec ordonnance, etc.).

Un circuit aventure comprend des risques qu'il convient de pallier en étant bien assuré.

L'**assistance** couvre essentiellement les frais de recherche-secours, le rapatriement et les frais médicaux. Elle intervient dès lors qu'un constat médical permet de décider du rapatriement. Au préalable, dans les régions éloignées des infrastructures médicales et difficiles d'accès, vous devez accepter l'organisation des premiers secours par des moyens locaux (porteurs, chevaux, 4X4, etc.). Elle indemnise la perte ou le vol de bagages.

L'**assurance** protège du risque financier d'annulation (les cartes Visa ne proposent pas de garantie annulation).

Nous vous proposons de souscrire l'un des deux contrats que nous avons sélectionnés :

Contrat Tranquillité et Contrat Tranquillité Carte Bancaire, sachant que **nous servons uniquement d'intermédiaire entre vous et l'assureur.**

Si vous choisissez de souscrire l'une de ces formules, la notice vous sera envoyée avec votre facture.

LES PRINCIPALES GARANTIES*

Incluses dans le contrat Tranquillité 4,45 %, ainsi que dans le contrat Tranquillité CB** 3,15 %, en complément de votre assurance CB.

Frais d'annulation

- Annulation pour motif médical (franchise 50 €).
- Annulation pour toute cause, imprévisible au jour de la souscription, indépendante de votre volonté, et justifiée (franchise 10 % du montant des frais d'annulation avec un maximum de 150 € par personne).

Assistance rapatriement

- Rapatriement ou transport sanitaire, frais réels.
- Remboursement complémentaire des frais médicaux hors du pays de résidence, jusqu'à 200 000 €.
- Frais de recherche-secours, jusqu'à 10 000 €.
- Assistance juridique à l'étranger.

Bagages

- Vol de bagages, 1800 € par personne (franchise 30 €).
- Retard de livraison, remboursement des achats de première nécessité, jusqu'à 500 € par personne.
- Matériel sportif, 1800 € par personne (franchise 30 €).

Frais d'interruption de séjour

- Jusqu'à 6 100 € par personne.
- Jusqu'à 30 500 € par événement.

Retard d'avion

- Retard de plus de 4 heures, 130 € par personne.

Suite à la pandémie de Covid-19, nos deux contrats Tranquillité et Tranquillité CB s'étendent à partir du 1er juillet**

2020 aux cas suivants :

- Annulation avant le départ pour cause de Covid-19, mais aussi pour toute autre pandémie.
- Hébergement en quarantaine en cas de détection sur place (maximum 14 nuits x 120 €).
- Couverture des frais médicaux sur place.
- Plafond de frais de retour impossible porté à 1000 € (par exemple, si votre vol de retour décalé est plus cher).
- Remboursement des journées de voyage perdues en cas d'interruption de séjour.

En cas d'**annulation de votre voyage** (sauf pour les voyages avec croisières), les frais d'annulation facturés par Allibert Trekking seront calculés selon le barème suivant : • A plus de 60 jours du départ : 35 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.

- De 60 à 31 jours du départ : 35 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 30 à 21 jours : 40 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 20 à 14 jours : 60 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 13 à 8 jours : 70 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- De 7 à 2 jours : 75 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.
- La veille ou le jour du départ : 100 % du prix total du voyage, hors prime d'assurance.

** Cette description n'est pas contractuelle ; pour plus d'information, consultez les notices dédiées.*

**** Contrat Tranquillité CB : pour souscrire cette garantie, il vous faut impérativement bénéficier des garanties d'une carte bancaire multiservices proposant une assurance annulation et une assistance rapatriement : **Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Platinum, à l'exclusion des autres types de cartes bancaires.****

Seules les cartes bancaires délivrées par une banque française, belge ou suisse sont acceptées.

Attention ! assurez-vous que le contrat de votre carte bancaire couvre également les personnes inscrites sur votre dossier de voyage.